

CHARTRE DE L'ÉDUCATEUR



*Il apporte à l'enfant une formation physique et sportive.
Il lui inculque les « valeurs du rugby et de la vie en groupe ».*

DROIT...

... à la reconnaissance liée à son investissement, sa compétence et sa mission éducative.

... à une formation de qualité.

... à l'appui et l'aide de ses dirigeants et collaborateurs de son club contribuant à faciliter sa tâche administrative, logistique, etc.

DEVOIR...

... de préparer des contenus de séances en relation avec les objectifs de formation.

... de veiller à la sécurité des joueurs.

... de chercher toujours à transmettre une technique et une passion, en donnant du plaisir.

... d'échanger avec les parents sur l'évolution de l'enfant.

IMPÉRATIF...

... d'être intransigeant sur le respect des « valeurs » :
Respect, Solidarité, Camaraderie, Tolérance, plaisir...

... de veiller à donner à TOUS du temps de jeu.



FFR